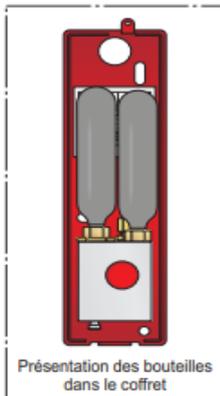
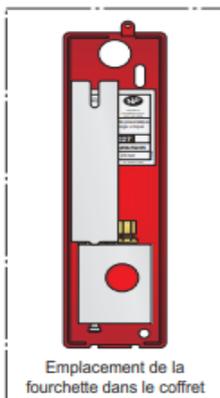




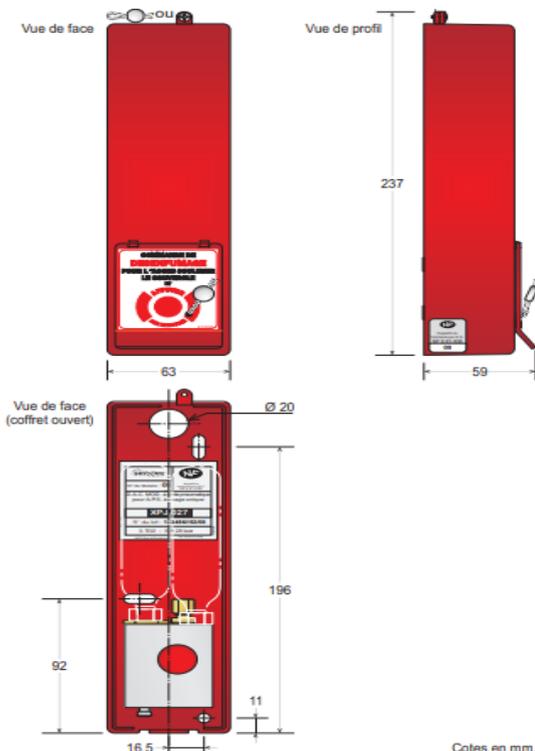
COMMANDE DE DÉSENFUMAGE PNEUMATIQUE AU CO₂ COMPACT

DISPOSITIF DE COMMANDE MANUELLE

Fonction désenfumage : 1 ouverture

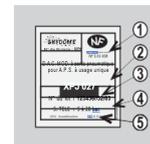


Référence	S17 NF
XPJ 027	Indice H



Descriptif

Les commandes désenfumage pneumatique au CO₂ COMPACT (D.C.M.) sont destinées à émettre un ordre d'ouverture par percussion d'A.P.S. à usage unique (bouteilles de CO₂) vers des D.A.S. (Dispositifs Actionnés de Sécurité). Elles permettent l'ouverture d'appareils de désenfumage avec une commande par bouton poussoir. Leurs dimensions les rendent particulièrement bien adaptées aux emplacements réduits (cages d'escalier, dégagements, ...). Les gammes standard sont munies d'un couvercle en façade et sont accessibles au niveau 0 (§4.1 de la NF S 61-931).
 Désignation normative : Dispositif Adaptateur de Commande Modulaire à sortie pneumatique pour A.P.S. à usage unique. Étiquette d'identification :
 1 - n° de certification (titulaire + site),
 2 - désignation normative + codes des modules adaptables,
 3 - code article (variable),
 4 - n° de lot (variable),
 5 - pressions en sortie de télécommande.



Caractéristiques techniques

Dimension selon taille du coffret	XPJ 027
Hauteur (mm)	237
Largeur (mm)	63
Bouteille de CO ₂ maximum - ouverture	30g
Température d'utilisation (°C)	-20 à +50°
Peinture	RAL 3000 (texturée)
Indice de protection	IP42
Energie	CO ₂ , gaz inerte
Organe de sécurité	Percuteur avec bouton poussoir
Force à appliquer (daN)	< 3daN (avec bouteille en place)
Sortie de télécommande	Raccors à olive, étanchéité métal/métal - pour tube Ø 6mm
Pression de service (bar)	5 à 28 bar
Pression d'utilisation (bar)	60 bar (pression maximum pour un passage en position de sécurité)
Pression d'épreuve (bar)	90 bar

Option(s)

Accessoires

Bouteilles de CO₂

Compatibilité des bouteilles de CO₂

Le choix de la puissance des bouteilles de CO₂ est défini d'après les pressions de service nécessaires au bon fonctionnement de l'installation globale. Nos produits ont été validés techniquement avec des A.P.S. à usage unique identifiées. Les cartouches doivent être conforme à la NF S 61-939-1.

Référentiel de certification NF 196

Caractéristiques certifiées essentielles
 -Fonctionnalité vérifiée permettant d'attester l'aptitude à l'emploi et les performances des DAC/DCM/DCMR conformément aux exigences de la norme NF S61-938 de juillet 1991.
 -Efficacité vérifiée par des essais d'endurance (sauf pour les DAC à sortie électrique de type permanent).
 -Affichage des éléments d'identification sur la notice technique qui accompagne obligatoirement toute livraison des DAC/DCM/DCMR certifiés NF.

Entre-Deux-Villes
 02270 Sons-et-Ronchères FRANCE

Mise en place du coffret

FIXATION DU COFFRET

Attention à la hauteur de pose ! se référer à la norme en vigueur

SERTISSAGE DU TUBE

- avant tout raccordement : le réseau doit impérativement être purgé par soufflage de toutes les impuretés éventuelles.

- effectuer le sertissage du tube sur le raccord du coffret avec une clé

Étanchéité type métal contre métal.

MISE EN PLACE DES BOUTEILLES DE CO₂

- La bouteille doit être mise en place (vissage) à la main sur le percuteur jusqu'à son arrivée en butée.

- Étanchéité type métal contre métal (aucun joint)

- Le grammage des bouteilles de CO₂ doit être défini d'après les pressions de services nécessaires.

MISE EN SÉCURITÉ

MISE EN SÉCURITÉ - ACCÈS NIVEAU 0 (au sens du § 4 de la norme NF S 61-931)

- Lever le couvercle de la façade, puis appuyer sur le bouton ouverture (rouge) du percuteur afin d'obtenir la percussion de la bouteille de CO₂

REMISE EN SERVICE

La remise en service doit être effectué par une personne habilitée (accès niveau 2) au sens du § 4 de la norme NF 61-931.

DÉMONTAGE DE LA BOUTEILLE DE CO₂

- Dévisser à la main la bouteille de CO₂ qui a été percutee.

RÉARMEMENT DU PERCUTEUR

- Ramener l'ergot de la position haute (A) à la position basse (B).

MISE EN PLACE DE NOUVELLES BOUTEILLES DE CO₂

Une fois le percuteur réarmé, mettre en place la nouvelle bouteille de CO₂ en la vissant à la main.

ENTRETIEN

VÉRIFICATION PÉRIODIQUE ANNUELLE :

- vérifier que le poids des bouteilles de CO₂ n'est pas inférieur à 10% du poids indiqué sur celles-ci.
- vérifier les différentes fonctions par action sur les composants.
- vérifier l'ensemble des réarmements des composants de sécurité.
- vérifier l'état des dards.

Les opérations de maintenance doivent faire l'objet d'un enregistrement auprès de l'exploitant.

MAINTENANCE PRÉVENTIVE ANNUELLE :

L'armoire ne nécessite pas d'entretien particulier dans sa configuration de base, néanmoins un nettoyage régulier permettra de la garder en excellent état. Il est recommandé de procéder à un simple dépoussiérage, l'utilisation de produits diluants est interdite.

MAINTENANCE CORRECTIVE :

Si lors de la vérification périodique annuelle les dards sont abîmés, procéder à leur chargement. Cette opération doit être effectuée par une personne habilitée et ayant le niveau III ou IV (au sens de la norme NF S 61-931).

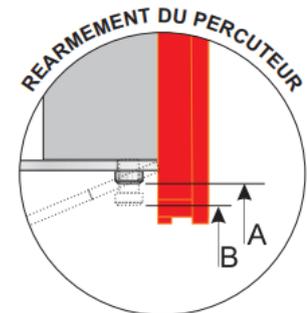
MAINTENANCE DÉCENNALE PRÉVENTIVE :

Il est nécessaire à l'issue d'une période de 10 ans, de remplacer par un matériel neuf les organes pneumatiques (percuteur).

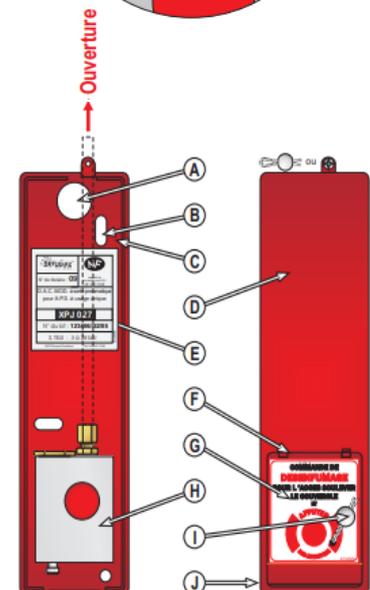
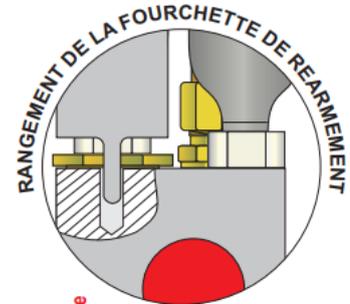
Seul le personnel ayant suivi une formation sur notre gamme de dispositif de commande, est habilité à effectuer les opérations de maintenance.

Entre-Deux-Villes
02270 Sons-et-Ronchères FRANCE

Tél. +33 (0)3 23 21 79 90
Fax. +33 (0)3 23 21 79 76
info@skydome.eu



A : Position "percutee"
(Position de sécurité)
B : Position "réarmée"
(Position d'attente)



A - Passage tube cuivre.
B - Trou de fixation.
C - Fond du boîtier.
D - Façade du boîtier.
E - Étiquette d'identification.
F - Plaque de façade.
G - Étiquette de façade.
H - Percuteur.
I - Plomb.
J - Estampille NF.

TOUS DROITS RÉSERVÉS. NOS PRODUITS POUVANT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS, CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME CONTRACTUEL.
CERTIFICATION : AFNOR - 11, avenue Francis de Pressensé - 93571 Saint-Denis La Plaine